

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



SOMMAIRE

p.1 : L'édito / p.2 : Actualité sociale : les associations en mode survie ? ; les découverts bancaires / p.3 à 6 : Place au débat : les faces cachées de la « dose » de capitalisation / p.6 : Les bras m'en tombent : des fonctionnaires pas si inutiles que ça / p.7 : Brèves sociales / p.8 : Coup de gueule : les retraités : des nantis dans le collimateur du gouvernement ; les grands patrons et les ultra-riches : des protégés avec l'argent public.

EDITO

En cette mi-novembre une question est sur toutes les lèvres : y aura-t-il un budget en décembre ? Ne comptez pas sur moi pour y répondre. Une chose est sûre : les délais constitutionnels pour le vote d'un budget par le parlement rendent difficile l'exercice cette année d'autant que l'Assemblée Nationale et le Sénat ne sont pas d'accord et que Sébastien Lecornu s'est engagé à ne pas utiliser l'article 49-3 de la constitution. Les concessions timides faites par le gouvernement dans l'espoir d'obtenir au moins l'abstention du Parti Socialiste vont vraisemblablement être rejetées par les sénateurs. Il en va du report de l'allongement de l'âge de la retraite pour certaines tranches d'âge mais aussi du vote de nouvelles taxes sur les entreprises et les ménages les plus riches. Parions aussi que les sénateurs seront favorables aux propositions gouvernementales visant à augmenter les franchises médicales et qu'ils tenteront à nouveau de supprimer l'aide médicale d'état ou tout au moins de la restreindre fortement. Si les choses vont au bout, pas sûr que le texte qui sortira de la commission mixte paritaire soit voté par l'Assemblée nationale.

Une chose est sûre : que le gouvernement soit contraint de recourir à une loi spéciale ou de passer par des ordonnances, cela coûtera cher à l'Etat et aux Français. L'hypothèse d'une censure du gouvernement est toujours bien réelle mais celle d'une dissolution d'ici la fin de l'année semble en

revanche improbable. Cela obligerait nos compatriotes à voter pendant les fêtes de fin d'année compte tenu des délais contraints. Tout cela parce qu'Emmanuel Macron a refusé de reconnaître le vote des Français en juin 2024 et de nommer un Premier ministre de gauche, ce qu'il peut encore faire si Lecornu tombe.

Les chefs d'entreprise qui supplient le gouvernement de continuer la politique de l'offre sont à côté de la plaque. Car c'est cette politique qui explique la situation budgétaire dans laquelle se trouve notre pays. Les calinotherapies de Macron et Lecornu envers les chefs d'entreprise ressemblent aux soutiens apportés par une partie de la cour de Louis XVI envers la noblesse à la veille de la Révolution. Si on veut éviter le chaos il n'y a pas d'autre solution que d'exiger des actionnaires et des plus riches qu'ils participent au financement de la nation au même niveau que l'ensemble des Français. Ce n'est pas seulement une question de justice sociale. Il y va aussi du maintien de la cohésion nationale. C'est cela qu'attendent les Français d'un Président de la République et d'un gouvernement. Leur faible score dans les sondages illustre la défiance dont ils font l'objet. Si le risque d'une victoire du Rassemblement national n'était pas si réel la solution la plus évidente serait la démission de Macron afin de renouveler le contrat entre la France et ses dirigeants.

Pierre KERDRAON

ACTUALITE SOCIALE

Les associations en mode survie ?

Par Marie BERTHOMMIER

Les associations sont un acteur majeur de la solidarité dans notre pays. On le voit particulièrement dans le secteur de l'action sociale (défavorisés, réinsertion, aide alimentaire, aide aux devoirs, aide aux seniors...). Elles ont également un rôle essentiel dans le « vivre ensemble » avec leur présence essentielle dans les domaines culturel et sportif. Comment nos millions de clubs de sports pourraient-ils exister sans les milliers de bénévoles qui les animent ? Combien d'enfants peuvent ainsi bénéficier d'aide péri-scolaire qu'ils ne peuvent recevoir des parents ?

Mais les gouvernements macronistes qui se succèdent n'ont que faire de ce rôle primordial qu'elles assument. Rien à faire non plus des presque 2 millions de salariés (pour une partie en réinsertion) qui assistent les 16 millions de bénévoles engagés dans une citoyenneté active auprès de leurs concitoyens. Cette réalité, Macron et les siens ne l'ignorent pas : ils s'en moquent. Depuis plusieurs années, ils s'acharnent à « économiser » sur le dos des plus faibles. Bien évidemment les associations ont été leur cible. Les baisses de subventions ont pris une telle ampleur que les associations sont toutes aujourd'hui dans une grande difficulté budgétaire. Asphyxiées par cette austérité décrétée, elles sont incapables de payer les salaires et doivent licencier en masse.

Le projet de budget 2026 amplifie cette catastrophe : 45% des subventions sont à la baisse. Rappelons que si le budget cumulé du secteur associatif -qui représente 10% des emplois privés- est de 124 milliards d'€, 70% des associations n'ont pas ou peu de fonds propres. Résultat : 40% vont licencier ou envisagent de le faire et 30% vont réduire leurs activités... ou en annuler.

A ces baisses de subventions s'ajoute la suppression des emplois aidés -encore par mesure d'économie !- dont le secteur était grand consommateur (la moitié des associations y faisaient appel).

Les services publics ayant été depuis une trentaine d'années sacrifiés sur l'autel de la « rigueur », les associations avaient pris le relais et limité l'impact de l'austérité décrétée sur les franges défavorisées de la société ; elles avaient participé à maintenir du lien social. Pour cela elles étaient souvent mandatées par les collectivités locales qui ne trouvaient plus, en leur sein, le personnel nécessaire. Sur cet angle encore, les évolutions gouvernementales ont été nuisibles, tant au secteur associatif qu'aux publics en besoin : la généralisation des appels d'offre et des appels à projet les mettent en situation de concurrence et les acculent à « dégraisser » pour être « compétitif ». Compétition dans ce secteur ! Absurdité... sauf pour le libéralisme qui marchandise tout au nom du profit.

DECOUVERTS BANCAIRES

Par Yves MESCOFF

Il y a quelques jours on apprenait que le gouvernement avait transposé en catimini au mois de septembre une directive européenne sur les découverts bancaires applicable à compter du 20 novembre 2026.

Rappelons tout d'abord que cette directive a été approuvée par la totalité des députés européens français. De quoi s'agit-il ? L'objectif affiché est de mieux encadrer la pratique des autorisations de découverts par les banques, d'une part en faisant une distinction entre les découverts de moins de 200 euros et les autres et, d'autre part, en rapprochant le régime des découverts de celui des crédits à la consommation. Ainsi pour délivrer une autorisation de découvert la banque devra vérifier la solvabilité de son client. Ceci pour éviter les situations de surendettement. Toutefois, cet objectif qui semble a priori vertueux, cache en vérité une autre réalité : les découverts coûtent cher aux banques. Du coup, elles ont ainsi trouver le moyen de réduire insidieusement le volume des découverts accordés.

Soyons clairs en effet : beaucoup de nos compatriotes notamment dans les grandes villes dépassent largement le taux d'endettement de 35% au-delà duquel un crédit peut être refusé, notamment du fait des loyers et autres charges comme les transports. Du coup, le risque est grand qu'une partie de la population ne puisse plus obtenir une autorisation de découvert alors même qu'un tiers des Français y a recours tous les mois. Même si la pratique actuelle des découverts autorisés est loin d'être parfaite on comprend mieux pourquoi les députés de gauche se sont dressés contre l'application de cette directive.

PLACE AU DÉBAT

LES FACES CACHEES DE LA « DOSE » DE CAPITALISATION

Par Jean-Claude CHAILLEY

UN CONTEXTE ALARMANT

Le conclave Bayrou s'était terminé par une non-signature mais **les partenaires sociaux restés au conclave s'étaient déclarés ouverts à discuter d'une réforme du financement de la Sécurité sociale, et « d'une dose de capitalisation ».**

Macron n'a cessé de rappeler le mantra du MEDEF comme de toutes les fédérations patronales, que le **financement de la protection sociale « repose trop sur le travail ».**

- *Traduire : les salaires sont beaucoup trop élevés, il reste encore infiniment trop de « charges sociales ».*
- *Cette position, comme la capitalisation, font l'unanimité de toutes les variantes de droite et d'extrême droite, majoritaires à l'Assemblée nationale.*

Ce qui est nouveau c'est qu'ils passent aux travaux pratiques.

Le 19 novembre 2024 une proposition de loi a été déposée « visant à introduire une dose de capitalisation dans le système de retraite ».

Au début de la discussion du PLFSS en séance publique de l'Assemblée nationale plusieurs responsables politiques ont repris le discours de Kessler, du MEDEF : « IL FAUT REINVENTER NOTRE MODELE SOCIAL »(M Valletoux).

Lecornu – Farandou réactivent le conclave avec la conférence « travail- retraites ». Le MEDEF a déclaré qu'il n'y participera pas pour marquer son opposition aux budgets PLF et PLFSS en cours de discussion. L'ensemble des syndicats conviés y participent, sauf la CGT qui n'a pas tranché sur sa participation.

OUVRONS LE DEBAT SUR LA « DOSE » DE CAPITALISATION

C'est un basculement de notre modèle social qui mérite d'échanger fraternellement les analyses puisque dans le mouvement social il semble qu'il n'y ait plus unanimité.

Tout le monde, droite, extrême droite, patronat, affirment qu'il ne s'agit pas d'imposer la capitalisation, **mais « d'ajouter un étage supplémentaire », une « dose de capitalisation ».**

A L'ORIGINE LE FINANCEMENT DE NOTRE MODELE SOCIAL ACTUEL SERAIT « INSOUTENABLE ».

Le point de départ c'est : on ne pourra plus jamais financer la Sécurité sociale et notamment les retraites.

- **Le dogme** répété H24 sur tous les médias, c'est qu'on ne peut augmenter ni les cotisations sociales, ni la fiscalité des super riches, puisqu'il faut baisser « le coût du travail », « les dépenses publiques », les « prélèvements obligatoires ». **Donc avec le vieillissement de la population les pensions ne peuvent que baisser sans cesse, même en travaillant jusqu'à 67, 70 ans, ou davantage.**
- **Les retraites coûteraient déjà infiniment trop cher (les retraites sont responsables de 500 des 1000 milliards de dette supplémentaire osait dire Bayrou).** Donc il faut compléter par « une dose de capitalisation ».
- **Cette affirmation est discutable** : la masse salariale est de 1500 milliards. Est-ce qu'augmenter les salaires par exemple de 2 % via les cotisations sociales (donc 30 milliards) ce serait la fin du monde ? C'est ce que dit le MEDEF, on n'est pas forcé de le croire ..

Caractéristiques de la Sécurité sociale.

- **La répartition** : les cotisations sociales sont réparties immédiatement entre ceux qui ont besoin de ses prestations, dont les retraites. **Les cotisations sociales ne sont donc pas investies sur les « marchés ».**
- **Elles financent l'ensemble de la Sécurité sociale**, même si les agressions contre la Sécu se traduisent par une branche comme l'autonomie presqu'entièrement fiscalisée.
- **Le coût de gestion de la Sécu est infiniment plus faible qu'une multitude de fonds de pension en concurrence + la ponction des actionnaires lorsqu'ils sont privés. La pension issue de la capitalisation est forcément plus faible.**
- **Les pensions de retraite doivent être à prestations définies** : 75 % du dernier salaire.
- **La Sécurité sociale a de très forts mécanismes de solidarité qui réduisent les inégalités, notamment pour les femmes** (droits familiaux, droits conjugaux, dans les 70 Md/ an).

Caractéristique de la capitalisation

- **C'est le financement uniquement des retraites, matérialisant l'éclatement de la Sécurité sociale. Elle entre dans la copie du modèle aussi inégalitaire que coûteux des Etats Unis, à compléter par l'allocation sociale unique annoncée par Lecornu.**
- **Le salarié est obligé de verser chaque mois, jusqu'à sa retraite, une somme qui est investie par son fonds de pension sur les marchés financiers, actions et obligations.** Il n'y a pas forcément, contrairement aux cotisations « patronales » participation de l'employeur, et s'il y en avait une elle serait infiniment inférieure aux cotisations actuelles.
- **Pas de borne d'âge comme 60, 62, 64 ans. Avec la retraite à points ça permet d'obliger à travailler de plus en plus tard pour avoir une pension vivable. CA EVITE LES MOBILISATIONS DE MASSE : chacun est « libre », a prétendument le choix.**
- **C'est le libéralisme : chacun pour soi.**

EST-CE QUE LA CAPITALISATION GARANTIT MIEUX LE NIVEAU DES RETRAITES ?

Bien sûr que non puisqu'elle dépend de placements financiers à long terme. Personne ne connaît le cours du CAC 40 dans 10, 20, ou 50 ans.

Ni le pouvoir d'achat de la monnaie : lorsque Nixon a mis fin à la convertibilité du dollar en or, l'once d'or valait 35 \$. Maintenant elle est à 4000 \$, 100 fois plus. Une baguette de pain valait 0,10 euros, maintenant 12 fois plus malgré l'augmentation de la productivité.

EST-CE QUE LA SPECULATION CREE DES RICHESSES ?

Certes nous dit-on, à un moment donné il peut y avoir des crises. Ou des fonds de pension peuvent avoir fait de mauvais choix de placements financiers et faire faillite.

Pas de chance pour les victimes disent-ils avec beaucoup de désinvolture. Il fallait mieux choisir, mieux prévoir ! Chacun.e (ou son entreprises) est responsable de ses placements !

Mais l'idée fondamentale c'est que la spéculation créée des richesses ! Sur le long terme placer son argent en bourse rapporte du pouvoir d'achat pour tous, promis, juré.

► **Pourtant nombre de pays ont de la capitalisation. On n'a pas entendu dire que les salarié.es partaient à 60 ans avec de splendides pensions. Au contraire, on nous dit qu'ils travaillent de plus en plus vieux, qu'ils ont des retraites très inférieures, un taux de pauvreté supérieur. La capitalisation aggrave la situation des retraité.es**

RETOUR SUR LES FONDAMENTAUX : CE N'EST PAS LA SPECULATION QUI CREE LES RICHESSES, C'EST LE TRAVAIL

On n'a jamais vu un tas de billets de banque ou un paquet d'actions produire une voiture. Ce sont les travailleur.euses qui produisent les voitures comme tous les biens et services. Le capital leur donne simplement les moyens en bâtiments, machines,... leur permettant de travailler.

- Actuellement, comme dans 10, 20, ou 50 ans, c'est le travail des actifs qui produit les biens et services. Ils sont ensuite distribués pour être consommés par les actif.ves et l'ensemble des inactif.ves, enfants, malades, handicapé.es, retraité.es, ... La capitalisation ne permet pas à chaque retraité d'avoir une Ferrari contrairement à ce que laissent entendre les tenants de la capitalisation.
- Quel que soit le système il y a répartition de la production du moment, mais avec la Sécu on évite des coûts et la ponction des gestionnaires, il y a une solidarité.
- Avec la capitalisation, outre le risque, c'est l'exacerbation des inégalités, particulièrement catastrophique pour les femmes.

AU CONTRAIRE LA SPECULATION DETRUIT L'INDUSTRIE et les EMPLOIS

Le développement industriel nécessite une planification à moyen et long terme. C'est l'opposé des fonds de pensions qui doivent virer chaque mois des pensions. Les ressources dépendent :

- Des versements des actifs qui sont répartis entre les retraités en fonction de leur investissement (et en ce sens on parle parfois de pyramide de Ponzi).
- Des revenus, dividendes et intérêts des obligations. Il faut donc tirer des entreprises le maximum de profit à court terme, au détriment du long terme.

Il suffit de voir la désindustrialisation aux Etats Unis... qui a amené Trump.

POURQUOI VEULENT-ILS TANT IMPOSER LA CAPITALISATION ?

Citons un expert, *Jean-Charles Simon, ex-trader, ex-bras droit de Kessler, ex-candidat ultra libéral à la présidence du MEDEF*, qui est en campagne permanente pour la capitalisation.

« La bascule vers la capitalisation aurait dû se faire dès les années 1980, au moins partiellement ». Pour plus de rendements et une charge moins lourde sur le coût du travail et les finances publiques, le régime de la retraite en Europe doit basculer dès aujourd'hui de la répartition à la capitalisation ».

- Il s'agit donc de réduire le « coût du travail », le salaire. Comme la capitalisation est un « investissement » personnel du salarié, l'éventuelle contribution patronale ne peut qu'être très inférieure aux cotisations « patronales » actuelles. D'où « une charge moins lourde sur le coût du travail », une baisse des salaires.
- Contrairement à la Sécurité sociale, il s'agit de fournir à la dimension de l'Europe – qui pousse dans ce sens- des fonds pour investir, spéculer, ...
- Lorsque J C Simon dit qu'on aurait dû commencer en 1980, c'est parce qu'il faut des décennies pour atteindre l'objectif de l'ordre de 2000 milliards en France.

POURQUOI PARLE T'ON D'UN ETAGE, D'UNE DOSE DE CAPITALISATION ?

Actuellement les actifs cotisent pour verser la pension des retraités et acquièrent des droits pour la période où ils seront retraités à leur tour. Si les actifs passaient d'un coup en capitalisation ils cesseraient de verser des cotisations retraite à la Sécurité sociale, les pensions des 17 millions de retraités actuels qui n'ont pas capitalisé s'effondreraient.

Le passage en capitalisation implique 2 COTISATIONS.

- Si on peut financer une cotisation additionnelle, pourquoi la refuser à la Sécurité sociale ?
- Sinon la cotisation capitalisation se financera au détriment de l'actuelle. La nouvelle cotisation sera affectée aux fonds de pension qui achèteront des actions, des obligations, aux multinationales. La cotisation à répartir, en baisse, entraînera une baisse permanente des pensions. **Le processus est forcément progressif sur 2 ou 3 générations.** C'est pourquoi M Simon regrettait qu'on n'ait pas commencé en 1980.

« LA DOSE » de capitalisation, c'est le DEBUT DU PROCESSUS DE MONTEE EN CHARGE DE LA CAPITALISATION.

► Il y a donc matière à débat lorsqu'on dit qu'on est contre la capitalisation, mais pas contre une dose de capitalisation.

LA CAPITALISATION EST PAR NATURE INEGALITAIRE

Outre les risques liés à la spéculation, ...la différence majeure est la SOLIDARITE.

La Sécurité sociale contient de nombreux dispositifs réduisant les inégalités notamment pour les femmes. Ils sont d'ailleurs dans le collimateur notamment du COR, le Conseil d'Orientation des Retraites, dirigé par le très libéral macroniste G Cette.

La capitalisation implique la disparition de la solidarité. Le chacun pour soi est difficile à vendre ! Certains sont si mal à l'aise qu'ils prétendent remettre de la solidarité dans un système fait pour l'exclure.

La capitalisation permet de baisser la moyenne des pensions de façon continue, accentue les inégalités, entraîne à travailler de plus en plus vieux (on a vu des centenaires aux Etats Unis), **rend les mobilisations plus difficiles puisque la capitalisation c'est chacun pour soi et non la lutte solidaire pour avoir les mêmes droits.**

→ Noter que ceux qui sont pour la retraite à points sont aussi pour la capitalisation. C'est LEUR aveu que la retraite à points c'est pour baisser les pensions.

NE PAS ATTENDRE 2027

Pour nombre de formations ou dirigeants politiques en 2027 il faudra voter pour ou contre la Sécurité sociale qui ne serait plus « soutenable ».

Danger ! On ne peut exclure qu'au 2^{ème} tour, Le Pen pouvant être en tête, il y ait un appel à voter pour E Philippe, ou G Attal, ou ...dont le programme est la capitalisation.

LA SECURITE SOCIALE, NOTRE MODELE SOCIAL, C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT LE DEFENDRE ET LE RECONQUERIR, A PARTIR DES BESOINS !

NI RETRAITE A POINTS, NI CAPITALISATION !

LES BRAS M'EN TOMBENT

Des fonctionnaires pas si inutiles que ça

Par Michèle ARDOUIN

On le sait, les libertariens qu'ils sévissent en Argentine ou aux Etats-Unis n'aiment pas les fonctionnaires accusés de coûter cher à l'Etat.

Aux Etats-Unis Trump et Elon Musc ont décidé de coupes drastiques dans les agences fédérales et les ministères. Trump a profité du « shutdown » (l'absence de budget) non seulement pour mettre au chômage technique des milliers de fonctionnaires mais aussi pour supprimer de nombreux postes.

Problème : supprimer des fonctionnaires conduit parfois à supprimer des postes indispensables au fonctionnement des services, on l'a vu par exemple dans l'aviation. Du coup Musc a dû rappeler des fonctionnaires fraîchement licenciés.

Pour sa part Javier Milei en Argentine a fait mieux si on peut dire. Après avoir supprimé plusieurs milliers de postes de fonctionnaires il a découvert que cela créait du chômage et entraînait un effondrement de la demande. Du coup il a inventé une mesure « miracle » : un crédit d'impôt à 100 % pour les entreprises qui embauchent... un ancien fonctionnaire.

Autrement dit, les libertariens qui vomissent tant la dépense publique finissent par subventionner le privé pour corriger les dégâts qu'ils ont eux-mêmes causés. Ils détruisent l'emploi public au nom du marché, puis financent le marché au nom de l'emploi. La boucle est bouclée. Le pire dans tout cela ? C'est qu'il inspire la droite française et que ça pourrait donner des idées à certains. Au secours De Gaulle, ils deviennent fous !

BREVES SOCIALES

Vous avez dit injustice fiscale ? Alors qu'on parle beaucoup de la taxe Zucman qui, bien que n'avoir rien de révolutionnaire mais étant simplement un instrument de justice fiscale, il est bon de se souvenir cette vérité : l'ensemble des Français participent à la solidarité nationale et au financement de l'avenir de leur pays en acquittant environ 50% de leur revenu en impôts et cotisations sociales (rappelons qu'il n'y a pas de cotisations « ouvrières » et « patronales », présentation tendancieuse destinée à nous faire croire que le Medef participe à la solidarité nationale). Ce chiffre tombe à 27% pour les milliardaires soit environ moitié moins.

Egalité devant l'impôt ? Mon oeil !

Sanofi se moque de la souveraineté sanitaire A Sanofi Maisons-Alfort (94), la grève alternée dure depuis début juillet dernier. La direction du groupe compte vendre ce site à Adragos Pharma. Ce n'est pas la première fois que Sanofi se débarrasse d'usines : le site de Romainville a été démantelé en 2013 puis celui de Croissy-Beaubourg (Seine-et-Marne) est passé sous le contrôle du transporteur de colis DHL en juin 2024.

Les salariés menacés en ont assez. En témoignent leurs slogans : « *Sanofi vend nos vies, pas ses profits* », « *Sanofi saigne, Hudson* (directeur général de Sanofi) *encaisse* ». Tout comme le salaire à sept chiffres de Paul Hudson – 2,4 millions d'euros en 2025 selon *Capital* – surnommé le « *docteur en désindustrialisation* ».

Alors que les organisations syndicales alertent depuis longtemps sur la nécessité d'investir dans de nouveaux médicaments, la direction se cache derrière une perte de rentabilité qu'elle n'a jamais voulu combattre : pas assez de bénéfice à encaisser.

Et n'évoquons pas la transparence des décisions patronales : c'est par les médias que les salariés ont appris la prochaine cession de leur usine... tandis qu'aucun plan de reclassement n'est évoqué !

On est bien loin des engagements présidentiels suite du Covid. Foin des bonnes paroles sur la souveraineté sanitaire ! Et pourtant ce sont les heures supplémentaires en masse des salariés de Sanofi (la production avait été multipliée par 2 !) qui ont permis de fournir les hôpitaux en médicaments, antibiotiques, anticoagulants et autres nécessaires aux malades qui s'entassaient dans les services d'urgence.

Plan -dit- de « sauvegarde de l'emploi » dans l'Indre chez Locapharm, filiale de Alliance Healthcare : Avec la suppression de 76 postes dans cette entreprise, spécialiste du maintien et des soins à domicile en France, c'est à une véritable hémorragie que ce département doit faire face. Déjà le dépôt du transporteur Ceva Logistics appartenant au groupe CMA-CGM à Châteauroux a fermé le 24 octobre dernier entraînant le licenciement des 29 salariés de l'entreprise. Rappelons que Alliance Healthcare et CMA-CGM font partie des grosses entreprises qui ont reçu 211 milliards d'aides publiques... sans aucune condition !

La nationalisation d'ArcelorMittal sur la table : Cette entreprise a touché des centaines de millions d'€ d'aides publiques et verse chaque année entre 300 et 400 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires. Et avec ces bénéfices records, ArcelorMittal annonce la suppression de centaines d'emplois en France (l'avenir du site de Dunkerque est en question).

Tant pour retrouver notre souveraineté économique et industrielle (nous avons besoin d'acier pour notre énergie, nos déplacements autant que dans notre vie quotidienne) que pour l'impact environnemental (mieux vaut le produire en France que le faire venir par super cargos des pays du Sud -autrefois appelé Tiers-Monde mais la terminologie ne change pas la réalité...).

Une proposition de loi a été déposée sur le bureau de l'AN ; les députés de gauche l'ont votée ; le RN qui s'autoproclame défenseur des Français s'y est opposé. Une pétition circule sur le sujet. C'est de notre avenir de pays libre et souverain qu'il s'agit.

COUP DE GUEULE

Les retraités ? des nantis dans le collimateur du gouvernement. Les grands patrons et les ultrariches ? des protégés avec l'argent public.

Par Marinette BACHE

Dans le cadre de son projet de budget pour 2026, le 2^{ème} gouvernement Lecornu, outre toutes les coupures sociales, a pris pour cible première les retraités qualifiés de « nantis ». Ben voyons, nul ne doute, en effet, qu'ils le soient par rapport aux riches, au grand patronat, aux exilés fiscaux que ce gouvernement -comme les précédents- s'évertue à protéger.

Et question de s'en prendre aux retraités, Lecornu bis n'y va pas avec le dos de la cuillère, reprenant les principales mesures concernant les personnes âgées prévues par Bayrou :

- gel des pensions jusqu'en 2026 -et probable sous-indexation jusqu'en 2030 ;
- suppression de l'abattement de 10% de l'impôt sur le revenu ;
- gel de ASPA (allocation de solidarité pour les personnes âgées) destinée aux retraités les plus modestes.

D'autres mesures mises en place dans ce projet impacteront au premier chef les retraités. Il s'agit par exemple :

-du doublement des franchises médicales donc de l'augmentation du reste à charge pour les consultations, les médicaments, les transports sanitaires, etc ; on sait que ce sont les personnes âgées qui ont le plus besoin de ces soins ;

-la remise en cause de l'ALD (affection de longue durée) : les retraités représentent 43% des bénéficiaires ;

-le gel du barème de l'impôt sur le revenu et de la CSG : couplé avec la suppression de l'abattement de 10% ce gel confrontera les retraités à une forte augmentation de leur impôt et certains deviendront imposables perdant ainsi le bénéfice de certaines prestations sociales ;

-les nouvelles attaques -et en particulier les diminutions d'effectifs- contre l'hôpital public dont les retraités sont de forts utilisateurs ;

-les suppressions de subventions aux associations et particulièrement à celles du secteur social qui interviennent dans le domaine de la vieillesse ;

-la décision du Medef de geler les prestations du régime complémentaire Agirc-Arrco.

Le calcul fait par les organisations syndicales et associations de retraités aboutit à une perte moyenne de revenu pour l'année concernée de 350€ par personne (par comparaison, 105€ pour un salarié, 180€ pour un chômeur).

Pendant ce temps, le gouvernement qui ne conteste plus l'évidente sous-taxation des ultrariches émet un rejet sans appel de la taxe dite Zucman et même de la sorte de mini taxe présentée par l'amendement socialiste. Cette taxe ne consiste pourtant qu'en un prélèvement de 2% sur les fortunes supérieures à 100 millions d'€ !

Et pendant ce temps, on distribue *211 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises sans aucune contrepartie ni contrôle ! (Sur ce sujet Réso vous invite toujours à signer les pétitions demandant la fin de cette gabegie).*

Ce gouvernement est plus que jamais l'ennemi, non pas seulement des retraités, mais du système social français issus du Conseil National de la Résistance. Il est à rejeter sans appel.

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de Résistance Sociale, association loi 1901 :

Siège social : 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr

Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication : Marinette BACHE